



« Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture de cette 22<sup>ème</sup> édition de notre newsletter »

Lyliane Piquion-Salomé - Présidente d'Interco' Outre-mer



# LA NEWSLETTER

N°22 - Février 2024

## ÉDITO



Sébastien Martin,  
président d'intercommunalités de France

**Bonne année ! Bon Nannen ! Bon Lanné ! Bone erëz ané ! Mwaha mwema !**

Je m'associe à l'ensemble des élus d'Intercommunalités de France pour vous souhaiter une excellente année 2024, pleine de projets et de réussites, pour les intercommunalités des Outre-Mer et leurs habitants.

Je suis impatient de poursuivre avec Lyliane Piquion-Salomé le partenariat étroit qu'Interco'Outre-Mer et Intercommunalités de France animent depuis bien des années, au service de la coopération intercommunale et d'une meilleure représentation des enjeux ultramarins auprès de nos interlocuteurs nationaux.

Ce partenariat nous est infiniment précieux. D'abord parce que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. J'ai répété plusieurs fois lors de mes déplacements en Guyane, dans les Antilles et dans l'Océan Indien que les intercommunalités d'Outre-Mer peuvent être fières de leurs réalisations qui sont ambitieuses et innovantes.

Ce partenariat nous est aussi précieux parce que nous avons beaucoup de défis en commun, même s'ils se déploient dans nos bassins de vie avec toutes les nuances et les spécificités qui font la richesse de nos territoires. Je pense aux enjeux du développement économique, à ceux du foncier, ceux des énergies renouvelables, et bien entendu à ceux de l'eau.

Cette eau dont on a vu très récemment qu'elle peut cruellement manquer, comme à Mayotte mais aussi, toutes proportions gardées, dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault. Cette eau qui peut aussi être trop abondante, comme au passage du cyclone Belal à La Réunion, de la tempête Ciaran dans l'Ouest de l'Hexagone, ou avec les inondations du Pas-de-Calais. Ces événements sont au cœur de nos débats et je m'associe aux instances d'Intercommunalités de France pour adresser un message de soutien aux élus et aux agents qui travaillent ardemment à réparer les dégâts et à prévenir de futures catastrophes.

Parce qu'elle est porteuse d'une vision partagée, parce qu'elle est un espace de solidarité et de coopération, l'intercommunalité nous aide à faire cause commune pour l'avenir de tous nos territoires, dans leur diversité. C'est ma conviction profonde et je sais, pour avoir échangé avec nombre d'entre vous, qu'elle est partagée.

J'aurai un grand plaisir à poursuivre ces échanges lors de la 34<sup>ème</sup> Convention nationale de l'intercommunalité que nous organisons les 16, 17 et 18 octobre 2024 au Havre. J'espère vous y voir nombreux !

**Sébastien Martin**

Président d'Intercommunalités de France  
Président du Grand Chalons





Yannick Moreau, président de l'ANEL

### Chers amis ultramarins,

C'est avec un sentiment de gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui, porté par notre partenariat historique avec InterCo' Outre-mer, qui a été formalisé en octobre 2023 mais qui bénéficie déjà d'une collaboration de plus de vingt ans. Cette collaboration incarne la synergie et l'esprit de solidarité et d'équipage qui nous animent. Je tenais par ailleurs à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé à l'occasion de votre dernier congrès en Guadeloupe.

En 2024, nous avons notamment choisi de célébrer et de mettre en lumière les Outre-Mer. Mes récentes visites dans les Antilles et en Polynésie, n'ont pas seulement été des moments d'échanges fructueux, mais également des occasions de comprendre davantage les besoins spécifiques et les richesses uniques de vos territoires. Ces expériences enrichissantes ne sont que le début d'un engagement accru.

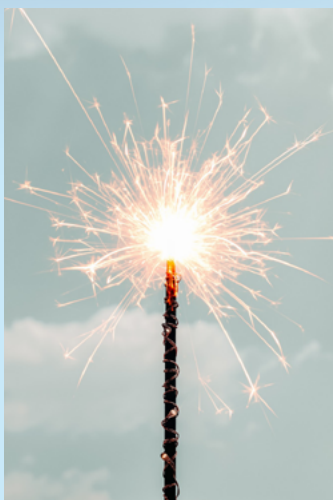
Notre objectif, à l'A.N.E.L., est clair : valoriser, protéger et promouvoir nos littoraux, ces havres de biodiversité et de culture. Face aux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et économiques, nous sommes déterminés à naviguer de conserve pour que nos littoraux deviennent des modèles de développement durable et de coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature.

Par ailleurs, c'est avec un grand enthousiasme que je vous informe que notre prochain congrès se tiendra du 2 au 6 décembre 2024 au Gosier, en Guadeloupe. Cet événement représente une étape clé pour nous tous. Il sera l'occasion de se retrouver, d'échanger sur nos expériences, et surtout d'imaginer ensemble l'avenir de nos littoraux.

Convaincu que l'union fait la force, je forme le vœu cette année de vous voir nous rejoindre pour promouvoir, préserver et valoriser des littoraux toujours plus durables et désirables.

Amitiés littorales,

**Yannick Moreau**  
Président de l'Association Nationale des Élus des Littoraux  
Maire des Sables d'Olonne



## GRAND MERCI à ...

### Charles Samathy !

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous vous informons du départ de Charles Samathy, après de nombreuses années dévouées à Interco' Outre-mer. Les élus et collaborateurs le remercient sincèrement et saluent son dévouement indéfectible envers l'association. Ses contributions et sa connaissance des territoires d'Outre-mer ont grandement contribué au succès collectif.

Merci Charles ! Tu laisses derrière toi des souvenirs précieux de collaboration. Retour en images :



2016, Journée dédiée à l'éclairage urbain



2018, Séance de travail au SGmer



2019, Audition au Sénat



2019, Journées Interco' Outre-mer sur le territoire d'Ardennes Métropole



2019, préparation des Journées Interco' Outre-mer accueillies par l'Agglo Hérault-Méditerranée



2018, Audition au Sénat

# ZOOM sur l'actualité d'Interco' Outre-mer

## L'association poursuit ses initiatives au bénéfice de ses adhérents

Plus que jamais l'association reste **engagée** à offrir des **opportunités de réflexions et d'échanges enrichissantes**, des **ressources utiles** et un **soutien continu** à ses intercommunalités adhérentes. Parmi ses principales actions :

- L'animation du réseau de manière dynamique et quotidienne à travers des informations, des événements et des mobilisations ; des newsletters et articles dans l'Emag Environnement sont régulièrement publiés ;
- Le maintien de la dynamique de notre réseau en organisant des webinaires spécialement conçus pour les intercommunalités membres, ainsi que pour leurs communes. Depuis le début de l'année deux webinaires (confère ci-dessous) ont déjà été tenus et nous prévoyons de continuer sur cette lancée notamment avec des sessions mensuelles dédiées aux risques ;
- La poursuite du travail engagé sur les problématiques foncières avec notamment le lancement des COP Foncier Outre-mer (détail dans la prochaine newsletter) ;
- Être au plus près des réalités des territoires : de la même manière qu'a fait dans l'océan Indien, la présidente se rendra bientôt en Martinique et en Guyane pour rencontrer les intercommunalités ;
- La mise en place de groupes de travail « ponctuels » au fil de l'actualité et dans le but de nourrir le plaidoyer législatif ;
- Des manifestations en étroite collaboration avec nos partenaires, notamment avec Intercommunalités de France et l'Association Nationale des Élus du Littoral, auront lieu tout au long de l'année ;
- Des actions ciblées en établissant de nouvelles collaborations qu'Interco' Outre-mer espère fructueuses ;
- ...



## Interco' Outre-mer nomme sa Directrice générale

La présidente et les membres du bureau ont le plaisir de vous informer de la nomination de Caroline Cunisse au poste de Directrice générale de notre association, depuis le 1<sup>er</sup> février dernier.

C'est avec notre confiance qu'elle assurera ses missions de développement de nos valeurs, de nos projets et de nos réalisations, chers à Interco Outre-Mer.

Bon nombre d'entre vous la connaissent, forte d'une expérience professionnelle, de la connaissance des Outre-mer et de leurs réalités, nous lui souhaitons tous la bienvenue dans ses nouvelles fonctions !

Contact : [c.cunisse@interco-outremer.fr](mailto:c.cunisse@interco-outremer.fr)

## Message de félicitations à Marie Guévenoux, nouvelle Ministre déléguée aux Outre-mer, le 13 février 2024

La Présidente a transmis ses sincères félicitations à Marie Guévenoux pour sa nomination en tant que Ministre déléguée aux Outre-mer, tout en lui faisant savoir qu'Interco' Outre-mer reste mobilisée pour aborder les questions essentielles et répondre aux réalités et besoins concrets des territoires d'Outre-mer.

## Message de soutien à Mayotte, en date du 5 février 2024

La Présidente d'Interco Outre-mer et son conseil d'administration ont tenu à exprimer leur profonde solidarité envers la population de Mayotte.

*« Nous appelons à une mobilisation collective pour soutenir Mayotte. Il est essentiel que tous les acteurs, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux unissent leurs forces et leurs compétences, dans un même état d'esprit, afin d'apporter des solutions durables aux problèmes auxquels Mayotte est confrontée depuis trop longtemps.*

*Nous formulons le souhait que soient prises rapidement, des mesures fermes, adaptées et efficaces pour répondre aux besoins vitaux de la population, garantir la sécurité et résoudre le problème urgent de l'eau qui entraînent toute une escalade de défaillances. Cette situation est indigne et notre République se doit, solidairement, de sortir la population de Mayotte de ce désastre ».*

Retrouvez le communiqué dans son intégralité en cliquant [ici](#)

## Correspondance à l'attention du Président du Sénat, en date du 5 février 2024

Interco' Outre-mer a fait part au Président du Sénat de sa pleine adhésion à sa proposition d'encourager l'élaboration d'une proposition de loi visant à adapter annuellement le droit dans son application en Outre-mer.

La Présidente a rappelé ainsi la fréquente inadaptation voire l'inapplicabilité de certains textes législatifs aux réalités des territoires d'Outre-mer et le souhait de l'association d'**une plus grande considération de leurs réalités dans l'ensemble du processus législatif**. Dans cette optique et parmi ses différentes propositions, Interco' Outre-mer suggère, en amont de l'élaboration des textes, que les travaux de concertation soient confortés et organisés de manière plus efficace entre l'État (ses administrations centrales) et les réseaux de collectivités, riches de retours d'expérience et de connaissances fines des territoires ; et les réflexions bien coordonnées avec les délégations ultramarines du Parlement. Interco' Outre-mer suggère également que soit intégré le sujet de l'Outre-mer dans toute étude d'impact et exposé des motifs des projets ou propositions de lois.

En aval du vote de la loi, Interco' Outre-mer propose que les circulaires soient adaptées à l'approche différenciée des territoires ; que la publication des décrets, spécifiquement pour l'Outre-mer, soit garantie dans des délais impartis et raisonnables ; et que soit instauré le principe d'une loi annuelle (une sorte de loi « balai » qui préciserait, compléterait voire rectifierait des dispositions législatives de l'année en cours qui auraient à s'appliquer en Outre-mer).

## RENCONTRE avec ...

### Yannis Cesarin, directeur de l'Agence Antilles du Cerema

#### Ouverture d'une Agence Antilles du Cerema

Dans le cadre de son déploiement dans les Outre-mer initié en 2021, le Cerema a créé le 1<sup>er</sup> février 2024 une nouvelle agence aux Antilles, basée en Guadeloupe, 4<sup>ème</sup> implantation dans les territoires ultramarins après la Guyane, Mayotte et La Réunion.

Yannis Cesarin dirige cette nouvelle agence. Il est titulaire d'un Master II en Management Territorial a plus de dix ans d'expérience en tant que cadre dirigeant dans le secteur public, spécialisé dans le développement local et le management territorial. Comme Directeur de l'Innovation Sociale et Solidaire au sein de la Communauté

d'Agglomération Cap Excellence, il a piloté la valorisation du patrimoine culturel et établi des collaborations avec divers partenaires. Plus récemment, en tant que Directeur de la Prospective et de la Stratégie territoriale, il a mené la création d'un projet de territoire, approuvé à l'unanimité.

Il est appuyé par Charlotte Le Bris, directrice de projet en aménagement du territoire, également son adjointe. 3 autres agents seront recrutés en 2024 pour compléter l'équipe sur place.

Aux Antilles, le Cerema intervient auprès de l'État et des Collectivités dans les problématiques d'aménagement du territoire, d'infrastructures de transport et de mobilités douces, d'efficacité énergétique des bâtiments, de risques naturels et de la mer et du littoral. L'activité de l'Agence couvre principalement les Antilles françaises : Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint Barthélémy.

Contact : [yannis.cesarin@cerema.fr](mailto:yannis.cesarin@cerema.fr)



# RETOUR sur...

## ... LES OUTRE-MER AUX AVANT-POSTES



Jeudi 01 février 2024



Conférences & débats



La Présidente d'Interco' Outre-mer à la Maison de l'Océan à Paris



Le Point a organisé le 1<sup>er</sup> février la 3<sup>e</sup> édition de son événement « Les Outre-mer aux avant-postes ». Cette journée de débats et conférences s'est tenue à la Maison de l'Océan à Paris. **Ce rendez-vous annuel désormais incontournable** a pour objectif de faire rayonner les Outre-mer en révélant à la fois leur extraordinaire richesse et diversité et les défis auxquels ils sont confrontés.

Ouverts par le Ministre Gérald Darmanin et ponctués d'interventions aussi riches que variées, les débats ont permis des focus sur les sujets d'actualité, pour certains très sensibles, dans les territoires d'Outre-mer : la question de la sécurité à Mayotte ou de l'eau en Guadeloupe, les enjeux de la continuité territoriale, la dynamique entrepreneuriale ultramarine, la protection des littoraux...

[Retrouvez le programme sur le site de lepoint.fr](https://www.lepoint.fr)

## ... LA JOURNÉE « FINANCES »



Mercredi 31 janvier 2024



Voeux du Président d'Intercommunalité de France



Voeux 2024 Intercommunalités au CNAM à Paris © Intercommunalités de France - B. Levy



La présidente d'Interco' Outre-mer était aux vœux du Président Sébastien Martin. C'est en présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires que le Président Sébastien Martin a prononcé son traditionnel discours de vœux de nouvelle année, le 31 janvier dans les locaux du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

La journée fut également l'occasion de riches **échanges consacrés au financement des transitions tout en mettant l'accent sur la relation entre Entreprises et Territoires.**

[Retrouvez en vidéo les discours ainsi que le mot d'accueil de Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam](#)

[Retrouvez le programme et les replays](#)

# RETOUR suite...

## ... LES VOEUX DU CEREMA



Lundi 29 janvier 2024



Conseil économique, social et environnemental (Cese)



De gauche à droite : Marie-Claude Jarrot, présidente du Cerema, Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer et Rozan Rauzduel, élu communautaire de Cap Excellence et membre du conseil stratégique au sein du Cerema

La présidente d'Interco' Outre-mer s'est rendue à la traditionnelle cérémonie des vœux du **Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)**, lundi 29 janvier, au Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Ce fut également l'occasion de célébrer les 10 années d'existence du Cerema, en présence de Marie-Claude Jarrot, présidente et maire de Montceau-les-Mines et de Pascal Berteaud, directeur général.

Le Cerema poursuit son dynamique engagement au bénéfice des territoires et est aujourd'hui considéré aujourd'hui comme un établissement de référence notamment pour l'adaptation des territoires au changement climatique.

Implanté de longue date au cœur des territoires ultramarins et interlocuteur privilégié des DROM-COM, le Cerema bénéficie d'une connaissance historique des problématiques et contexte locaux.

## WEBINAIRE GROUPE SCET



Mercredi 24 janvier 2024



La SCET a publié à l'été 2023 un livre blanc sur les Territoires ultramarins, intitulé **« pour un leadership économique territorial »**. A partir d'un état des lieux et d'un benchmark international, la SCET formule des propositions pour aborder différemment les problématiques de développement territorial. Elle évoque de nouvelles approches possibles, et en premier lieu celles de ne pas se comparer avec l'Hexagone et de donner pleinement la main aux exécutifs ultramarins dans les décisions relatives aux priorités de développement de leurs territoires.

En partenariat avec la SCET, Interco' Outre-mer a eu le plaisir d'organiser à l'attention de ses adhérents un webinaire de présentation du Livre Blanc.

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous avez des questions spécifiques concernant le contenu de la discussion nous vous encourageons à contacter Sophie Troadec : [sophie.troadec@scet.fr](mailto:sophie.troadec@scet.fr)

Retrouvez le livre blanc «Territoires ultramarins : Pour un leadership économique et territorial»

# WEBINAIRE MAPRIMEADAPT'



Jeudi 18 janvier 2024



Dans le cadre du lancement de MaPrimeAdapt' le 1<sup>er</sup> janvier 2024 par le Ministère Logement, les DEAL ont exprimé le souhait de rassembler les intercommunalités d'Outre-mer, après avoir préalablement rencontré les conseils départementaux à l'automne.

MaPrimeAdapt' constitue l'aide unique de référence pour l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap. Elle concerne notamment l'ensemble des propriétaires et des locataires du parc privé, à partir de 70 ans, pour leur résidence principale. MaPrimeAdapt' est une priorité gouvernementale visant à accélérer l'adaptation de la société au vieillissement. **Dans les départements et régions d'Outre-mer, elle remplace le financement des travaux par la LBU.**

Afin d'échanger sur MaPrimeAdapt, de son lancement dans les DROM et de répondre aux interrogations des intercommunalités, un webinaire de présentation a été organisé le 18 janvier 2024 par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, avec la collaboration d'Interco' Outre-mer.

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous avez des questions spécifiques concernant le contenu de la discussion nous vous encourageons à contacter M. Florent Aubert : [florent.aubert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:florent.aubert@developpement-durable.gouv.fr)

Téléchargez le support d'intervention ainsi que les brochures destinées aux usagers

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jeudi 28 décembre 2023

Le 28 décembre 2023, le Conseil d'Administration d'Interco' Outre-mer s'est réuni pour sa dernière session de l'année. L'ordre du jour comprenait, entre autres sujets, un retour sur le déplacement de la Présidente dans l'Océan Indien pour rencontrer les intercommunalités et les ambitions de l'association pour 2024.

Retrouvez le détail dans notre précédente newsletter

# ANNONCES

## Thèse consacrée aux littoraux de Saint-Barthélemy

Nous avons le plaisir vous annoncer le début d'une thèse Cifre associant l'Agence territoriale de l'environnement et l'Université Paul Valéry Montpellier et conduite par Anaïs Coulon, doctorante en géographie spécialisée en gestion des risques naturels et catastrophes.

La thèse associe **recherche fondamentale et recherche action**. Les questionnements s'articulent autour de « **l'avenir pour les littoraux de l'île de Saint-Barthélemy ? des processus côtiers aux stratégies globales de gestion et d'adaptation des zones côtières** ».

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [anaïs-windowspro@live.fr](mailto:anaïs-windowspro@live.fr)

Retrouvez la  
thèse ici

# À NE PAS MANQUER ! Webinaire de décryptage juridique du Zéro Artificialisation Nette dans les territoires ultramarins

MARDI 19 MARS 2024

Le 13 février dernier le CNFPT organisait un webinaire (spécifique à l'océan Indien) de décryptage juridique du Zéro Artificialisation Nette dans les territoires ultramarins.

Contexte : Pour tenir compte des difficultés exprimées par les élus locaux dans la mise en œuvre opérationnelle du ZAN, des ajustements législatifs ont été apportés via la loi du 21 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux dite loi ZAN 2. Cette dernière loi prévoit notamment des outils et dispositifs nouveaux et des dispositions spécifiques pour les territoires ultramarins. Pendant le webinaire, un décryptage de l'actualité juridique autour du Zéro Artificialisation Nette sera ainsi proposé.

La seconde session dédiée aux Antilles-Guyane se tiendra **le 19 mars / webinaire spécifique aux Antilles-Guyane** / de 09h00 à 11h30 (pour les Antilles) ; de 10h00 à 12h30 (pour la Guyane) ; de 14h00 à 16h30 (pour l'hexagone).

Retrouvez le programme et les modalités d'inscription en cliquant ici

## L'e-mag OUTRE-MER grandeur Nature de Janvier-Février

L'édito de ce 20<sup>ème</sup> numéro est signé par Éricka Bareigts, maire de Saint-Denis de La Réunion et ancienne ministre des Outre-mer.

Retrouvez également la publication d'Interco' Outre-mer (page 38-39) consacrée à la rencontre de la Présidente d'Interco' outre-mer avec les élus de La Réunion et de Mayotte.

Découvrez le dernier magazine  
OUTRE-MER grandeur nature

